

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 1775-10-2024**

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 27 mai 2024, le conseil a adopté le *Règlement 1775-10-2024 modifiant le Règlement général 1775-00-2020 afin de réviser les normes applicables à l'entretien des pelouses.*

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue sans frais en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca

Donné à Beloeil, ce 7 juin 2024.

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier adjoint

Consulter le règlement 1775-10-2024

Télécharger l'avis public

